

DEL2026\_013

## DÉPARTEMENT DU GARD - COMMUNE DE DOURBIES EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Le samedi 7 mars 2026, le Conseil Municipal de la Mairie de Dourbies, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel des séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Irène LEBEAU, Maire.  
Date de convocation du conseil municipal : 02/03/2026

**En exercice** : 10  
**Présents** : 9  
**Excusés** : 1  
**Absents** : 0

**Secrétaire de séance** : Renaud ESCANDE

Résultats de vote :

Adopté à l'unanimité

Pour : 9 voix  
Contre : 0 voix  
Abstentions : 0 voix  
N'ont pas pris part au vote :  
Absents lors du vote : 1

### Membres présents :

Irène LEBEAU, Jean-Claude THION, Renaud ESCANDE, Gaëlle JOSSINET, Corinne THERIC, Jean-Luc ABLE, Jean-Marie PONCELET, Laurent BALSAN, Christian RAGUES

### Membres excusés et représentés par pouvoir :

Marc SAUVAIRE (donne pouvoir à : Laurent BALSAN)

### Membres Absents :

### Affectation des résultats exercice 2025

Madame le Maire expose au conseil municipal le compte financier unique de 2025 qui fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de **987 250.31€**, un déficit d'investissement de **402 158.07€** et des restes à réaliser de **- 233 898.28€** soit un déficit d'investissement cumulé de **636 056.35€**.

Après en avoir délibéré et pris en compte les restes à réaliser et les restes à encaisser, le conseil municipal décide d'affecter à l'investissement au compte 1068 la somme de **636 056.35€** correspondant au déficit d'investissement et le surplus, soit **351 193.96€** en recette de fonctionnement sur la ligne R002.

Fait et délibéré en mairie le samedi 7 mars 2026

Le Secrétaire de séance,  
Renaud ESCANDE

Mme le Maire

